

Avez-vous une passion secrète en dehors du droit fiscal, Adriano Marantelli ?

Adriano Marantelli répond à nos questions – pas forcément techniques – dans le Rendez-vous.

juillet 2024




Nom : Adriano Marantelli

Profession/position : professeur de droit fiscal à l'Université de Berne

Famille : marié à Vera Marantelli

Loisirs : voyages, lecture, et ceux mentionnés dans le texte

Ce texte est une **traduction automatique révisée** de l'article original en allemand.  Changez les paramètres de langue pour lire l'article original en allemand. Vous ne

voulez pas manquer un article en français? Abonnez-vous à notre newsletter.

Inscription à la newsletter

Avez-vous une devise de vie ?

« Fortiter in re suaviter in modo ». (« Persévérant dans l'affaire, doux dans la méthode » – ou librement traduit : « Des principes, oui, mais avec mesure »). Car l'inverse, « suaviter in re fortiter in modo », n'a généralement pas de bons résultats. C'est ce qu'on a déjà montré la Révolution française il y a environ 230 ans, lorsque le dirigeant parisien de l'époque, Maximilien Robespierre, a tenté de faire comprendre aux Français les acquis de « Liberté/Égalité/Fraternité » au moyen de la guillotine.

Avez-vous une passion secrète en dehors du droit fiscal ?

Dans le sens d'une « passion inoffensive », je m'intéresse beaucoup à l'histoire et aux contextes historiques. En regardant notre bibliothèque à la maison, on pourrait penser que l'histoire est mon métier et le droit fiscal mon hobby. Mais si l'on regarde les étagères de livres dans mon bureau à l'université, on s'aperçoit très vite que c'est malgré tout l'inverse. Je collectionne également la porcelaine et les cravates. C'est d'ailleurs pour cette dernière raison que je porte souvent une cravate, même à l'université, malgré la tendance actuelle plutôt « cravatophobe ». Une petite touche de couleur par temps gris et brumeux, comme c'est parfois le cas sous nos latitudes, ne fait jamais de mal.

Quel était votre souhait professionnel lorsque vous étiez enfant – et pourquoi cela n'a-t-il pas abouti ?

- Architecte (malheureusement, je ne dessine pas assez bien, ce que mes étudiants confirmeraient en voyant certains de mes transparents) ou bien
- Chef d'un orchestre symphonique classique (mes médiocres talents de pianiste laissent toutefois présager que j'aurais été plus doué pour le triangle dans la fosse d'orchestre que pour le pupitre de chef d'orchestre).

Qu'est-ce qui vous met hors de vous ?

Les articles spécialisés de trois pages avec quatre photos d'auteur ; les thèses de master rédigées par des étudiants juste avant la fin de leurs études dont la bibliographie est classée par ordre alphabétique des prénoms, et enfin le mot « unbehelflich » dans les arrêts du Tribunal fédéral, qui sert parfois à balayer des arguments valables. Pour moi, le terme cité est candidat au « non-mot » juridique de l'année. Le qualificatif « unbehelflich » ne serait approprié que si les plaignants n'avaient pas tenu compte, lors de la rédaction de leur mémoire juridique, du conseil de Mark Twain selon lequel il faut connaître les faits avant de les déformer.

Où se trouve votre destination de rêve ?

Ma femme et moi avons deux villes préférées, notamment Venise et Vienne. Nous avons la chance de pouvoir réaliser ces deux souhaits – ou destinations de rêve – à chaque fois.

Quels livres lisez-vous en ce moment ?

Après mon récent séjour en France, et comme j'aime bien fouiller dans les librairies notre pays voisin, je lis actuellement deux livres en français qui traitent d'histoire et politique (Sébastien Le Fol, « Les lieux du pouvoir, une histoire secrète et intime de politique », et Hubert Védrine, « Grands Diplomates, Les maîtres des relations internationales de Mazarin à nos jours »). Parallèlement, je lis encore en ce moment nouveau roman de Bodo Kirchhoff (« Seit er sein Leben mit einem Tier teilt »). Je n'ai toutefois pas terminé le livre de Pierre Bayard intitulé « Comment parler de livres que l'on n'a pas lus ? », car jusqu'à la moitié, il ne contenait aucun mode d'emploi sur la manière de parler de littérature spécialisée que l'on n'a pas lue.

Y a-t-il quelque chose qui vous agace extrêmement dans la jurisprudence ou le droit fiscal ?

Dans la jurisprudence en général : les juges qui ne conçoivent pas la jurisprudence comme la découverte du droit, mais comme la poursuite de la politique par d'autres moyens. En droit fiscal en particulier : La perte de souveraineté des petits États en matière de droit fiscal international face à des organisations telles que l'OCDE ou de groupes d'États comme le G20 (en termes un peu moins distingués, on pourrait aussi parler de leur dictat fiscal). Je crains toutefois que rien ne puisse être changé dans un avenir proche et que l'on ne puisse que reprendre le refrain du professeur de chant Alfred dans le premier acte de l'opérette « La Chauve-Souris » de Johann Strauss : « Heureux celui qui oublie ce qui ne peut pas être changé ».

Croyez-vous en une puissance supérieure ?

Oui, bien que dans le cas contraire, je me référerais à Voltaire, qui a dit : « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer ». Mais si l'on observe ce qui se passe sur notre globe, je peux aussi comprendre que des gens arrivent à une autre conclusion. En outre, il faut reconnaître que la preuve du « oui » est difficile, presque impossible à apporter. Le mieux est peut-être de s'appuyer sur des sources secondaires, qui pourraient être les suivantes : La Divine Comédie de Dante, la Chapelle Sixtine de Michel-Ange ou la 9^e symphonie de Beethoven. Et à la fin, il reste toujours la contre-question un peu ostensible « Qu'y avait-il avant le big-bang ? » ou le « pari de Pascal » – certes controversé -, ce qui permettrait d'honorer un autre penseur français.

Quels conseils donneriez-vous à votre successeur ?

Par ma nature, je ne suis pas une personne qui prodigue des conseils à son successeur en lui tapant sur l'épaule, au moins c'est ce que je pense. Je suis plutôt d'accord avec Frédéric II (également appelé « le Grand » ou « alter Fritz »), le célèbre roi de Prusse qui a manifestement écrit dans son journal (17 décembre 1763) : « Il est dans l'esprit

de l'homme que les exemples n'améliorent personne : les bêtises des pères sont perdues pour leurs enfants ; chaque génération doit commettre les siennes ».

Si je souhaite malgré tout être infidèle à mon principe susmentionné, je conseillerais une personne qui me succède à la Chaire de Berne de ne pas confondre dogmatisme fiscal et idéologie et de ne pas oublier complètement le bon sens malgré tout le dogmatisme.

Avez-vous déjà vraiment eu de la chance ? Que s'est-il passé ?

En janvier de cette année, alors que je faisais du tourisme à Rome, je suis tombé si malencontreusement que je me suis cassé le nez à plusieurs reprises et que j'ai dû être transporté sous gyrophare à l'Ospedale San Camillo, où il s'est heureusement avéré aux urgences que tout semblait plus grave en apparence qu'en réalité.

Qu'est-ce qui vous fait peur ?

Qu'une Europe désunie perde encore plus d'influence sur le plan économique, technique et donc politique et devienne de plus en plus un simple jouet d'intérêts étrangers dans la lutte mondiale. En outre, la polarisation politique croissante et l'affaiblissement de la démocratie libérale de type occidental qui en résulte.

Révision Nicole Stucki-Racle